

qu'il ait transformé l'âme en lui-même.

Marie, comme Mère, a sur Notre-Seigneur tous les droits que confère la maternité. Le prêtre a aussi un pouvoir direct sur Jésus-Christ. Marie n'est puissante que par Jésus : le prêtre aussi n'est puissant que par les grâces que Jésus met entre ses mains ; il se met lui-même à sa disposition, afin de lui donner une plus grande puissance d'action.

Mais Marie peut envier les privilèges du prêtre sous certains rapports. Elle porte le Verbe incarné pendant neuf mois dans son sein, et puis c'est fini : le prêtre ne s'épuise jamais ; il incarne chaque jour Jésus-Christ : son pouvoir consécrateur est inhérent à son sacerdoce ; semblable au Père qui l'engendre sans s'épuiser jamais, semblable au soleil qui redonne chaque jour sa lumière et sa chaleur.

Marie enfante le Sauveur dans son état mortel, faible et pour la croix ; le prêtre le fait descendre sur l'autel, mais dans son état glorieux et ressuscité ; sa gloire n'apparaît pas à nos yeux grossiers, mais les anges la voient : c'est un soleil radieux du côté du ciel, voilé du côté de la terre.

3. La mission et les devoirs du prêtre et de Marie vis-à-vis de l'Eucharistie et vis-à-vis des âmes sont les mêmes.

La mission du prêtre est une mission d'adoration et d'apostolat. Le prêtre est d'abord adorateur, gardien du Saint Sacrement : avant tout c'est un homme de prière : *Nos autem*, disent les Apôtres, *orationi et ministerio instantes erimus* ; nous nous livrerons à la prière et à la prédication : il faut qu'il s'unisse à la prière de la Victime qu'il offre, et qu'il prépare, qu'il commence au pied de l'autel son apostolat extérieur.

Marie au Cénacle, voilà sa divine Mère en ce premier devoir ; là elle est adoratrice d'office, elle adore en prenant soin du culte eucharistique ; elle répare la gloire de Dieu outragée par les pécheurs ; elle console l'amour de Jésus méconnu des siens. Au Père elle offre Jésus ; à Jésus elle montre son sein maternel ; au Saint-Esprit, les âmes, son héritage et ses temples, afin qu'il les renouvelle et les anime de sa charité.

Voilà ce que doit à Jésus le prêtre fidèle et qui comprend la grâce de l'amour du Sauveur pour lui.

Le second ministère du prêtre est d'annoncer Jésus-Christ au peuple. Marie est ici encore sa douce protectrice. Elle a fait l'éducation de Jésus, et elle a révélé les mystères de sa vie aux Apôtres et aux Évangélistes ; elle parlait de lui sans cesse, le faisant aimer autour d'elle : elle était zélatrice de Jésus.

Or voilà ce qu'a à faire le prêtre : prêcher, faire connaître Jésus au Saint Sacrement, répandre son culte, son règne, avec